

**Département de  
la Haute-Savoie**

**Mairie  
de  
B O G E V E  
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08  
Télécopie : 04 50 36 66 50  
Adresse Internet :  
mairie@bogeve.fr

## Compte Rendu du conseil municipal

06/07/2016

19H30

Salle de la Cure

Présents	BABE Alice – BOUVAREL Magali – BOVET Aurélie - DUBOIS Anne-Gaëlle – GAL Catherine –JULLIARD Laurence - ROCH Jacqueline. BAUER Frédéric - BRON Pierre– CHARDON Didier - CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre – FOREL Jules – GAVARD Patrick - GRILLET Luc
Absents excusés	F. BAUER (arrivé à 20 H30)
Secrétaire de séance	Magali BOUVAREL

### Ordre du Jour :

- Approbation Compte-rendu séance du 07 juin
- Groupe Scolaire :
  - Attribution marchés de travaux lots 3-6-15
  - Assurance Dommages-ouvrages
- Conventions MJCI TAP
- Contrat prélèvement factures service Enfance
- Questions diverses

### APPROBATION COMPTE-RENDU 07 JUIN 2016

Le compte rendu du Conseil municipal du 7 juin est approuvé à l'unanimité.

## ATTRIBUTION MARCHES TRAVAUX LOTS INFRUCUEUX GROUPE SCOLAIRE

Suite à l'ouverture et à l'analyse des offres pour le marché du nouveau groupe scolaire trois lots avaient été déclarés infructueux. Ceux-ci ont donc été renégociés, et les nouvelles propositions ont été présentées et validées par l'ensemble de la Commission d'Appels d'Offres réunie le lundi 04 juillet 2016.

### Nouvelles propositions:

- LP charpente pour le lot n°3 -Ossature bois, charpente- pour un total de 875'000 € HT
- Roux pour le lot n°6 -Menuiseries intérieures- pour un total de 123'500 € HT
- Fontaine TP pour le lot n° 15 –Terrassement- pour 206'099 € HT

Concernant le marché pour le lot n°13 –Chauffage Sanitaire Ventilation-, le marché avait été attribué sans l'option « Chaudières à condensation ». Le surcoût de ces chaudières avait été estimé à 9 000 € HT par le bureau d'étude, avec un amortissement sur 20 ans. L'Entreprise SAGUET a proposé ces chaudières avec une plus-value de seulement 4'386.10 € HT, faisant ainsi passer l'amortissement à 10 ans. Dans une vision à long terme le conseil Municipal décide donc de valider cette option. Un avenant au marché sera préparé et soumis au prochain conseil.

Le Total des Marchés pour la construction du nouveau Groupe Scolaire de la commune de Bogève s'élève à la somme de 2 965 962.94 € HT.

Le lendemain du précédent conseil, la Caisse d'Epargne a proposé de ramener le taux du prêt de 500 000 €, de 1.86% à 1.69%. La délibération précédente est donc annulée afin de pouvoir bénéficier de ce nouveau taux plus avantageux.

## ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que l'assurance Dommages-Ouvrages est obligatoire pour les marchés publics supérieurs à 500'000 €.

Après la présentation des deux offres reçues, ainsi que des différentes possibilités et options possibles, le conseil décide à l'unanimité d'assurer ce chantier auprès de Groupama.

L'assurance « toutes Options est choisie, car cette dernière assure également le bâtiment existant. Le coût sera de 26 069.53 € hors TVA.

## CONVENTIONS MJCI TAP

A l'unanimité le Conseil Municipal vote, et autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition par la M.J.C.I de notre coordinatrice pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ainsi que de l'animateur technicien pour la prochaine période scolaire 2016-2017.

Le nombre d'heure de la coordinatrice est légèrement augmenté.

## CONTRAT PRELEVEMENT AUTOMATIQUE FACTURES SERVICE ENFANCE

Le Conseil Municipal approuve la proposition de donner la possibilité d'effectuer les règlements cantine et garderie par prélèvements automatiques.

Cela simplifiera le règlement pour les parents et pourra éviter des retards de paiement.

Un contrat de prélèvement automatique et un mandat SEPA sera mis en place pour la rentrée pour les personnes intéressées.

## ACTIVITES INTERCOMMUNALES

- Monsieur le Maire indique que le comité de foire a été dissout lors de leur toute dernière assemblée, et le solde de leurs comptes soit 1'267.16 € a été versé pour le CCAS de la commune (conformément à leurs statuts).

- Madame Dubois Anne-Gaëlle nous fait le compte rendu du Conseil d'Administration de la crèche **Badaboum**.

Un déficit de 20K€ apparait à la clôture de l'année car ils ont dû faire face à une rupture conventionnelle, ce qui a engendrer une dépense imprévue de 14'000 €.

Une demande Spéciale a été faite auprès de la CAF qui accumule par ailleurs un retard de paiement.

La commune de Bogève n'a toujours pas reçu le titre pour le règlement de sa participation 2015.

- La commission Petite enfance de la **Communauté de Communes de la Vallée Verte** s'est quant à elle réunie le 5 juillet à Habère-Lullin.

Le récent diagnostic effectué dans la Vallée Verte a été présenté aux membres de la commission. Il s'agit d'une étude de la population, de ses besoins ainsi que des structures existantes.

Cette dernière a fait apparaitre le manque de communication qui existe entre les associations sur l'ensemble de la Vallée.

- La **commission communication** s'est réunie le 5 juillet afin de préparer le prochain bulletin municipal.

Avec le début des travaux du groupe scolaire et de ces abords, la révision du PLU, les fêtes des écoles, de la musique, etc... de nombreux articles pourront être intégrés dans la prochaine parution. (prévue janvier 2017). Il se présentera comme le précédent avec un calendrier des « évènements » à ne pas manquer.

De nombreuses idées germent au sein de cette commission.

Un nouveau logo pour la commune est en gestation avec un projet de concours photos.

Une seule distribution estivale aura lieu dans chaque boîte aux lettres pour annoncer la fête des bucherons ainsi que la vogue.

➤ **SYNDICAT DES BRASSES :**

Monsieur Jean Pierre DELAVOET, vice-président des Brasses, fait un résumé de la dernière réunion de bureau :

Les nouveaux tarifs pour la saison d'hivers 2016/2017 ont été votés avec une augmentation moyenne de 5%.

Les tarifs des locations des salles et celui des commerces restent inchangés.

Cette année des travaux d'entretiens réguliers ont été effectués : changement de l'armoire électrique des Rothys et de la centrale hydraulique du télésiège des places.

Le chalet des Rotys a également besoin d'être rénové ainsi que la salle hors sac de Chaîne d'or.

Dans un premier temps la façade, le bardage ainsi que les sanitaires seront remis en état.

Le « Panoramique » devra quant à lui être remis aux normes.

Arrivée de M. F. BAUER

Les tenues du personnel de maintenance seront en partie renouvelées cette année.

Embauche à la maison des Brasses de Madame Cécile MEYER.

Une demande de sponsor de 500 € a été attribuée à Léa DAMIANI

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande l'avis à son conseil sur une proposition de cosignature d'un courrier adressé à Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, de la part de Monsieur Martial SADDIER, en sa qualité de Président du CA du CHAL, de Monsieur Jean DENAIS, en sa qualité de Président du CA des Hôpitaux du Léman et de Monsieur Georges MORAND, en sa qualité de Président du CA des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc.

Ce courrier concerne la décision de l'A.R.S. de supprimer un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), pour n'en conserver qu'un seul dans tout le département.

A l'unanimité nous acceptons d'être cosignataires de ce courrier pour soutenir le GHT Nord, l'enjeu étant d'assurer le maintien d'une offre de santé dans le Nord de la Haute-Savoie.

L'ancienne Mairie sera intégralement vidée. Les panneaux d'affichage devront être déplacés devant la nouvelle Mairie dans les bâtiments de la Rachasse. Ceux de la « Coopérative » sont également à renouveler.

Levée de la séance à 21 heures, suivi d'un barbecue dans les « jardins de la Cure » ou auront lieu désormais les réunions du conseil Municipal.

Bon été à tous !